



L'OACI prévoit une diminution potentielle de 1,2 milliard du nombre de voyageurs aériens internationaux d'ici septembre 2020

Publication immédiate

Montréal, le 22 avril 2020 – Comparativement aux chiffres habituels, la diminution du nombre de passagers aériens internationaux pourrait atteindre 1,2 milliard d'ici septembre 2020 selon les toutes dernières projections de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Ses estimations révèlent également que la capacité internationale pourrait diminuer de non moins de deux tiers par rapport à ce qui avait été prévu pour les trois premiers trimestres cette année, entraînant une chute des revenus des compagnies aériennes de 160 à 253 milliards de dollars pour la période de janvier à septembre.

Les régions de l'Europe et de l'Asie-Pacifique seront les plus durement touchées par les incidences sur la capacité et les revenus, suivies de la région de l'Amérique du Nord. De même, la réduction la plus importante du nombre de passagers est attendue en Europe, en particulier en été, la saison de pointe des voyages, suivie de celle de l'Asie-Pacifique.

L'institution des Nations Unies spécialisée en aviation civile fournit des [analyses régulièrement actualisées sur l'incidence économique de la COVID-19 sur le transport aérien](#) depuis le début de février 2020 déjà.

Étant donné le rôle essentiel que joue la connectivité aérienne dans le développement économique et durable de toutes les régions du monde, ces informations revêtent une importance capitale pour les nombreux gouvernements nationaux et organisations régionales qui planifient actuellement leur reprise économique dans le contexte de la COVID-19.

« La gravité globale et la durée de la pandémie restant incertaines, l'OACI a conçu six plans de reprise différents selon deux scénarios indicatifs afin d'analyser les conséquences économiques potentielles à court terme de la pandémie de COVID-19 », a indiqué la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, dans un message aux représentants des États membres de l'OACI.

Le rapport complet a été publié le 21 avril 2020. Il est accessible au public gratuitement sur le [site web d'information sur la COVID-19 de l'Organisation](#) ainsi que tous les autres documents de prévisions et d'orientations de l'OACI.



Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Portail de l'OACI sur la COVID-19](#)
[L'OACI et le développement durable](#)

Informations générales :

communications@icao.int
Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)